



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des Finances

Co-Président du groupe d'études sur la Gastronomie

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Gérard DARMANIN

Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Place Beauvau

75 008 PARIS

Aubenas, le 13 novembre 2020

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je tiens à attirer votre attention sur les conditions d'organisation du recensement de la population au titre de l'année 2021.

Ce recensement s'effectue soit en ligne par le site « téléservice », soit à domicile lors du passage d'agents recenseurs.

Les opérations de recensement doivent avoir lieu au début de l'année 2021 dans un certain nombre de communes, plus particulièrement dans le département de l'Ardèche.

Dans ce département, les communes concernées sont majoritairement des communes rurales, dont nombre de résidents sont âgés et ne maîtrisant pas nécessairement les technologies de l'information et de la communication. Il en résulte que les opérations de recensement seront majoritairement effectuées dans le cadre de rendez-vous avec les agents recenseurs.

Si en temps normal l'accueil par ces personnes d'agents recenseurs ne pose pas de souci, la crise sanitaire que nous connaissons va considérablement perturber les opérations. Il est en effet difficilement concevable pour ces personnes vulnérables, alors que nous serons toujours dans l'état d'urgence sanitaire après un second confinement, de faire pénétrer dans leur domicile un agent recenseur.

Dans ces conditions, il me semblerait raisonnable et avisé de décaler de quelques mois les opérations de recensement, ou à défaut de mettre en œuvre les moyens permettant aux personnes âgées de disposer des imprimés correspondant aux formulaires de recensement disponibles sur internet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette suggestion, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à l'assurance de ma considération.

Votre proposition de bon sens partagée par mon collègue
Jacques CASSET, ancien sénateur, président
de l'Association des Villes Rurales de l'Ardèche.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche